

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°3 de l'année scolaire 2020-2021

Du 22 juin 2021

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

Nom et Prénom	Présent	Absent	Remplacé si absent par
MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			
Inspecteur de l'éducation nationale :			représentant
MEMBRES VOTANT			
Directeur de l'école - Président : Mme Roux	X		
Elus (2) :			représentants
Maire : Mr Poujade			
Conseiller Municipal ou Président de l'EPCI Mme Frayssinet	X		
Enseignants de l'école (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)			
Mme Colombié	X		
Mme Gasq	X		
Mme Malié		Excusée	
Mme Roselli	X		
Mme Roux	X		
Mme Viciano	X		
Représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal au nombre de classes)			Suppléants des représentants de parents d'élèves élus
Mme Brugnot	X		
Mme Collin	X		
Mme Grillot	X		
Mme Leheudre	X		
Mr Mazzoni	X		
Mme Rey	X		
DDEN : Mr Djavachvili		Excusé	
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE (pour les sujets les concernant)			
RASED (autres que le membre votant)			
Médecin scolaire			
Infirmier(e) scolaire			
Assistante sociale			
ATSEM Mme Cendres	X		
ATSEM Mme Combes	X		
ATSEM Mme Esquirol	X		
Représentant des activités périscolaires Mme Arnold (directrice CLAE)	X		
Autres personnes invitées dont la consultation est jugée utile*			

*le cas échéant

Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) : 18h19

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Colombié

Rappel des points à l'ordre du jour :

- Point Coopérative scolaire
- Association de Parents d'élèves
- Projets dans les différentes classes
- Préparation de la rentrée 2021 (équipe pédagogique, point sur les effectifs prévus à la rentrée, organisation matérielle)

Compte rendu des échanges :

Point 1

Point coopérative scolaire :

Entrées :

- cotisations coopératives : 648 euros
- photos scolaires : ventes (2712 euros) – paiement photographe (1726 euros) = 985 euros
- Subvention de la mairie rentrée septembre 2021 : 6426 euros

Sorties :

- Bus (spectacles Scène Nationale Albigeoise, classes de maternelle) : 90 euros
- Bus (piscine cycles 2 et 3) : 390 euros
- Projet Les Incorruptibles (classes de GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1)
- Spectacles Scène Nationale Albigeoise (de la PS à la GS) : 648 euros
- Abonnement CANOPE : 60 euros
- Projets de classe (jardinage, cuisine) : 40 euros

Point 2

Association des Parents d'élèves.

Nous prenons note du changement de bureau de l'association des Parents d'élèves. En lien avec le CLAE et en accord avec les enseignantes, l'Association Récréation envisage une rencontre festive en fin d'année où parents et enfants pourront partager un moment de convivialité.

Point 3

Projets dans les différentes classes.

Cette année encore en raison de l'assouplissement tardif du protocole sanitaire, nous n'avons pu avoir de disponibilités pour organiser les sorties scolaires que nous souhaitions faire en fin d'année. De fait chaque cycle, assistera à un spectacle à l'école sur les thèmes suivants :

Cycle 1 : Le jardin

Cycle 2 : Le monde des arts.

Cycle 3 : L'espace

Les CM1-CM2 des classes de Mme Malié et Viciano ont participé par petits groupe à la Formation des « Gestes qui sauvent » initiée par Katia ARNOLD, directrice du Centre de Loisirs.

La classe de Mme Colombié a participé à un échange avec l' EHPAD Les enfants ont écrit une lettre et imaginé des jeux pour les résidents.

Les classes de maternelles de Mme Roselli et Mme Gasq et la classe de Mme Colombié ont participé à des ateliers chants animés par Marianne animatrice au Centre de Loisirs.

A partir du mois de Juin, les CP de Mme Roux ont accueilli avec grand plaisir Nicole, mamie lectrice. Elle prend les enfants en tout petit groupe pour partager avec eux des moments de lecture et bien plus encore.

Le lundi 21 Juin en matinée, les classes de Mme Malié et Mme Viciano ont participé à une action citoyenne : Le ramassage des déchets dans la commune. Les élèves étaient encadrés par leurs enseignantes et une dizaine d'élus. Cette action s'inscrit dans le Projet d'Ecole et introduit un des thèmes abordés en Cycle 3 en sciences l'année prochaine.

Mr Mazzoni, délégué de parents d'élèves regrette que la seule sortie hors les murs consiste à ramasser des déchets et il demande pourquoi cette sortie n'a pas été liée avec une intervention sur la nature.

Nous lui expliquons qu'au vu des délais très courts et de la date récente de l'assouplissement du protocole sanitaire, il n'a pas été possible de prévoir d'autres intervenants.

Concernant le Projet Paris 2024, il est au point mort. Nous n'avons pas eu de retour de notre parrain . Nous reprendrons contact avec lui à la rentrée et nous relancerons également le projet.

Point 4

Préparation de la rentrée 2021

♦ Equipe pédagogique

Enseignantes : Sur l'année scolaire 2020-2021, six enseignantes étaient titulaires (Mmes Colombié, Cosqueric, Hauer, Viciano, Roselli, et Roux)

Mme Cosqueric a été présente le jour de la rentrée, puis Mme Gasq a assuré son remplacement en PS-GS toute l'année scolaire.

Mme Hauer, directrice, est absente depuis fin février. En équipe et avec Mme l'Inspectrice, nous avons essayé de gérer au mieux la situation un peu compliquée de cette classe. La situation sanitaire n' a pas simplifié les choses.

Mme Malié a repris la classe de Mme Hauer , elle assurera son remplacement pendant la durée de son absence.

Nous remercions les parents qui ont fait au mieux pour s'adapter aux conditions particulières liées protocole sanitaire de cette année scolaire.

Mme Roux a assuré l'intérim de direction durant l'absence de Mme Hauer, les services de l'Education Nationale traite la situation concernant la direction pour l'année prochaine.

Nous ne savons pas encore qui assurera cette direction.

Atsem : Mme Combes et Mme Cendres seront parmi nous l'année prochaine. Une autre Atsem pourra être appelée pour l'année en fonction des besoins et des effectifs en maternelle.

♦ Point sur les effectifs prévus à la rentrée

Pour l'année scolaire qui se termine, 153 élèves étaient inscrits à la rentrée.

Les effectifs (en fonction des inscriptions et des départs connus à ce jour) sont les suivants pour la rentrée de septembre 2021 :

	effectifs	Nombre de PPS	Nombre de demande de PPS en cours
PS	14		
MS	27		1
GS	19	1	1
CP	18	1	
CE1	22	1	
CE2	20	1	2
CM1	20	2	1
CM2	17	3	
Totaux	157	9	5

Nous notons une moyenne de 26,1 élèves par classe et un nombre important de PPS dans l'école. L'organisation des classes est en cours d'élaboration et une proposition sera envoyée à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale pour être validée.

Les enseignantes mentionnent le faible débit d'eau au niveau des robinets de l'école, ce qui est gênant car au vu du protocole sanitaire, les élèves doivent souvent se laver les mains. Mme Frayssinet, élue à la mairie promet de signaler le problème afin qu'il soit résolu le plus rapidement possible.

Les enseignantes de maternelle évoque les différences de niveaux du sol de la cour soulevé par les racines du pin. En raison de cela, les chutes sont plus nombreuses et peuvent être dangereuses. Les enseignantes souhaitent également clôturer de façon perenne la cour des maternelles afin de faciliter et améliorer la surveillance. Mme Frayssinet propose de faire faire une étude afin d'envisager un aménagement global la cour des maternelles.

Les délégués de parents font part des remarques reçues :

- Il serait souhaitable que le Cahier de liaison soit rendu plus souvent dans certaines classes.

Les enseignantes en prennent note.

- L'absence des enseignants a été difficile à gérer pour certains parents, ils souhaiteraient que la mairie organise un service minimum comme pendant les grèves.

Il leur est répondu que ce n'est pas le même contexte et que la mairie ne peut, ni ne souhaite mettre en place cela en cas de non remplacement d'enseignant absent.

-Les délégués de parents évoquent les incivilités liées au stationnement et la mise en danger des enfants. En effet, alors qu'un parking est juste en face de l'école, certains s'arrêtent devant les portails, sur la chaussée pour déposer leurs enfants. Cela gêne la visibilité et perturbe la circulation. De même, les places de stationnement réservées aux handicapés sont souvent occupées par d'autres.

La mairie et les enseignantes répondent que ce problème est récurrent, qu'il y a eu des verbalisations, mais que cette situation ne peut s'améliorer que si chacun adopte un comportement responsable.

La mairie informe le Conseil d'école que le compte-rendu de cette réunion sera remis sur le site de la mairie pour qu'il soit plus facilement consultable.

Elle présente un projet : A travers l'alimentation proposé par la Ligue contre le Cancer.

A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) : 19h23

Le président, directeur d'école

Mme ROUX

Le secrétaire de séance

Mme COLOMBIE